



Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence
Braux

église paroissiale Saint-Martin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA04000813
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocabulaire : Saint Martin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1831, C1, 60 ; 1982, C, 183, 184

Historique

Mentionnée pour la 1^{ère} fois en 1376, l'église est probablement contemporaine de la création du village dans la 1^{ère} moitié du 13^e siècle. Dans le courant du 17^e siècle, elle est augmentée d'une sacristie et de 2 chapelles latérales. Au 18^e siècle, l'édifice est inversé : une entrée est aménagée dans l'ancienne abside à l'est et la 1^{ère} travée de nef est transformée en chœur. En 1834 (date inscrite sur la porte) l'ancienne abside semi-circulaire est remplacée par l'actuelle 1^{ère} travée de la nef, la sacristie et les chapelles latérales sont transformées en collatéral et l'actuelle sacristie est édifiée. Le clocher a été construit en 1895.

Période(s) principale(s) : 13^e siècle (?), 17^e siècle, 2^e quart 19^e siècle, 4^e quart 19^e siècle
Dates : 1834 (porte la date, daté par source), 1895 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : ()

Description

Edifice composé de 2 vaisseaux parallèles. Celui du sud contient la nef de 3 travées et une 4^{ème} travée servant de chœur, toutes voûtées en berceau légèrement brisé et séparées par des doubleaux appareillés en calcaire avec joint de tête et retombant sur des pilastres simples. La 1^{ère} travée est plus longue que les autres et contient le tambour d'entrée surmonté d'une tribune et, dans l'angle sud-est, la base du petit clocher-tour carré. Au nord, le collatéral comprend 3 travées voûtées en berceau plein-cintre, prolongées à l'ouest par la sacristie. L'élévation antérieure, à l'est, percée d'une porte à pilastres toscans et entablement mouluré que précède un grand degré rectangulaire et de 2 oculi ronds sous la génoise du pignon découvert, a reçu un décor peint (récemment rénové).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : grès ; enduit ; moellon sans chaîne en pierre de taille
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Plan : plan allongé
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 vaisseaux
Couvrements : voûte en berceau brisé ; voûte en berceau plein-cintre
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Décor

Techniques : peinture
Représentations : volute ; rinceau ; urne ; écu

Précision sur les représentations :

De part et d'autre des piédroits de la porte : volutes, sur l'entablement de la porte : rinceau, au-dessus de l'entablement : 2 urnes et un écu contenant une croix.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune ([I])

Synthèse historique et architecturale

Eléments historiques

La plus ancienne trace écrite de l'église de Braux, ecclesia de Brevibus, remonte à 13761. On ignore pourquoi elle ne figure pas dans le compte des décimes de 1351 : simple oubli ou dépendance d'un autre bénéfice ? Le compte de 1376 la montre soumise à la taxe épiscopale ou procuration, donc paroissiale, mais à un rang très modeste : 42e sur les 59 églises du diocèse de Glandèves. On la retrouve dans un compte du XVIe siècle contribuable de la taxe synodale pour 3 deniers, au dernier rang des paroisses du diocèse.

Les cadastres d'Ancien Régime nous apprennent peu de choses à son sujet. En 1633, le parvis, appelé « lou Planet », se trouve au sud de l'édifice. En 1707 apparaît la place, parvis actuel. Le diocèse de Glandèves a perdu toutes ses archives modernes. Les notices consacrées à Braux par Achard en 1787 et par Féraud en 1861 ne contiennent rien au sujet de l'église. Vers 1840, répondant à un questionnaire de l'évêché, le curé de Braux décrit son église comme suffisante et en assez bon état, car des réparations y ont été faites récemment. Il trouve cependant la sacristie trop enterrée et humide et les ornements assez abondants, mais très usés. Les saints fêtés dans la paroisse sont saint Martin, titulaire et patron de l'église, Saint-Aufred (Chaffre), Saint-Auxile et la Vierge de l'Assomption2. Il faut attendre la fin du XIXe siècle pour voir Braux figurer au programme des visites pastorales de l'évêque de Digne. Le 15 juillet 1884, le prélat visite l'église en bon état, pourvue de trois autels, d'un collatéral, d'une sacristie et d'un campanile contenant deux cloches et constate que, depuis la visite précédente (date inconnue), les murs ont reçu un nouveau badigeon et deux fenêtres ont été percées. Le compte-rendu de la visite suivante, le 18 novembre 1891, ne nous en apprend guère plus : il y a 8 fenêtres garnies de vitraux, il faut réparer le toit, le pavement, les portes et remplacer le campanile par un clocher3. Ce dernier ouvrage est réalisé en 1895 aux frais de la fabrique, mais c'est la commune qui y fait placer, en 1925, l'horloge achetée à L.-D. Odobey Cadet, de Morez-du Jura.

Sans doute aussi ancien que l'église, le cimetière a dû être plusieurs fois réaménagé en fonction des agrandissements de celle-ci. Le dernier agrandissement date de 1854. Désaffecté après la construction du cimetière actuel, il a été transformé en jardin public et a perdu sa clôture et ses tombeaux, dont il ne reste que quelques éléments alignés le long des murs nord et ouest de l'église.

Analyse architecturale

Situation

Au centre du village, dont le parcellaire se déploie en éventail autour de l'édifice, sauf du côté nord-ouest que borde la pente très abrupte du ravin de la Fontaine. Le terrain sous-jacent accuse une légère dénivelée descendant d'est en ouest. A l'est, une petite place sert de parvis. Au nord et à l'ouest s'étend l'ancien cimetière désaffecté et transformé en jardin public. Au sud, une ruelle très étroite sépare l'église des maisons.



Elévation est. Vue d'ensemble.



Elévation nord. Vue d'ensemble prise du nord-est.

Composition d'ensemble

Edifice de plan massé, orienté, composé d'une nef principale, avec un clocher-tour logé dans l'angle nord-est, et d'un collatéral prolongé au sud par une sacristie. L'accès unique ouvre au nord, sur la place.

Matériaux

Un enduit récemment rénové recouvre toutes les parois intérieures, l'élévation orientale et le clocher. Les autres élévations montrent une maçonnerie en moellons de grès bruts sur les parements, équarris pour former les chaînes d'angle, les contreforts et les piédroits des baies. Le même grès, taillé, a été utilisé pour la porte et l'escalier qui la précède. Les doubleaux de la nef sont appareillés en calcaire de provenance inconnue.

Structure

Le vaisseau principal, dont les trois premières travées servent de nef et la quatrième de chœur, est couvert d'un berceau à peine brisé que scandent trois doubleaux en pierre de taille, le premier parallèle au mur est, les deux autres divergents de quelques degrés vers le nord-ouest. Nettement plus longue que les autres, la première travée contient le clocher-tour et le tambour de la porte surmonté d'une tribune. Trois arcades en plein-cintre font communiquer la nef avec le collatéral. La première, plus large et plus haute que les autres, a engendré des lunettes dans les berceaux contigus. Le collatéral a un plan à peu de choses près régulier. Deux doubleaux rythment son berceau en plein-cintre. Un peu plus étroite et plus basse que le collatéral, la sacristie a pour seul accès une porte ouverte dans la travée de chœur.

Elévations extérieures

- Elévation est : cantonnée au sud par le clocher, couronnée par un pignon carré qui dissimule le toit, cette élévation complètement asymétrique est percée de trois baies, la porte bâtarde, que précède un grand degré rectangulaire de 9 marches, et deux oculi ronds ouverts à des hauteurs différentes dans l'axe de la nef et du collatéral. Un décor peint tente d'atténuer les irrégularités et de donner un aspect plus monumental à cette élévation ingrate. Une large plinthe, des chaînes d'angle et une corniche en faux-appareil de marbre gris contrastent avec l'ocre clair du mur. Un simple bandeau avec clef passante d'un ocre plus soutenu encadre les oculi, mais la porte bénéficie d'une ornementation plus élaborée, grandes volutes de part et d'autre, frise de rinceaux, entablement meublé de deux urnes et écusson armorié (une rosace) au-dessus, qui complètent l'encadrement sculpté à pilastres toscans, plate-bande à clef saillante datée par inscription 1834, corniche moulurée et niche en plein-cintre contenant une statue de la Vierge.

- Elévation nord : longée par l'ancien cimetière paroissial, transformé en jardin public, dont le sol, beaucoup plus haut que celui de la place devant l'église, est accessible par un degré. Le long du mur parementé en blocage règne sur les deux tiers ouest une base saillante formée de gros blocs liés au mortier de chaux. Vers l'extrémité est, une porte piétonne en arc segmentaire a été murée sous un grand jour carré resté ouvert. Les trois fenêtres qui éclairent les travées du collatéral sont toutes différentes, la première à l'est rectangulaire, la deuxième en plein-cintre à piédroits monolithes, la troisième aussi en plein cintre entièrement façonnée en mortier. Le mur de la sacristie, couronné comme celui du collatéral par une génoise à deux rangs, est aveugle et souligné par une assise de fondation débordante.

- Elévation ouest : le mur en blocage rejointoyé au ciment est étayé, à la jonction de la sacristie et du chœur, par un contrefort taluté peu épais et percé, sous le pignon du chœur, de 5 trous de boulin disposés de façon très irrégulière. Une saillie de rive à simple génoise couronne les deux pignons. Deux fenêtres rectangulaires non alignées éclairent les étages de la sacristie, trois fenêtres en plein-cintre disposées symétriquement éclairent le chœur.

- Elévation sud : quatre contreforts talutés couverts de tuiles creuses, tous de hauteur et épaisseur différentes, rythment l'élévation couronnée d'une génoise à deux rangs. Le parement en moellons bruts est rejointoyé au ciment, sauf à l'extrémité est, qui est enduite et peinte comme la façade orientale sur une base débordante de 3 assises de gros moellons équarris. Les quatre fenêtres en plein-cintre sans ébrasement ont leurs tableaux façonnés au mortier. A l'ouest du premier contrefort, dans la deuxième travée, restent un piédroit et l'appui monolithe d'une fenêtre murée. Vers l'extrémité ouest, dans la première travée, s'ouvre une fenêtre haute carrée analogue à celle observée dans le mur nord du collatéral.

Le clocher a toutes ses élévations enduites. Des cordons en pierre de taille à profil carré soulignent les niveaux, dont les deux inférieurs sont ornés de fausses chaînes d'angle peintes en faux-marbre gris. Le deuxième niveau de la face Est est percé d'un oculi rond occupé par le cadran de l'horloge, le dernier niveau ouvert de chaque côté par une grande baie en plein-cintre.

Couverture

Toit à longs pans sur la nef et le collatéral, en appentis sur la sacristie, tous couverts de tuiles creuses; sur le clocher, toit en pavillon surmonté d'un petit campanile contenant la cloche de l'horloge.

Distribution intérieure

Nef et chœur : murs entièrement enduits et badigeonnés de neuf à fond ocre jaune clair avec encadrements de baies et arcs en bandeau ocre rose souligné de filets noirs; bas du mur lambrissé en bois sans décor; sol pavé de carreaux en terre cuite vernissée blanc; les trois doubleaux appareillés en calcaire ont un joint de tête et retombent sur des pilastres simples par l'intermédiaire d'impôsts à trois faces moulurées en bandeau et quart-de-rond; aucun cordon ne souligne les départs de

la voûte en berceau brisé; les arcades en plein-cintre qui font communiquer le nef et le collatéral sont assises sur des piles cruciformes, celle du milieu cependant est octogonale sur la moitié de sa hauteur.

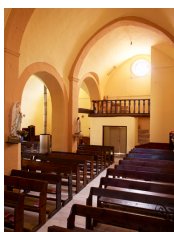


Nef. Vue de volume prise d'ouest en est.



Vue d'ensemble vers le chœur.

Première travée : tambour en maçonnerie sans fermeture sous la tribune à garde-corps à balustres en bois tourné desservie par un escalier en bois à deux quarts tournants; au-dessus s'ouvrent l'oculus légèrement ébrasé et une trappe carrée servant d'accès au comble; dans l'angle sud-est, petite porte donnant accès au clocher; au sud, grande fenêtre en plein cintre largement ébrasée sous une petite lunette; au nord, grande arcade en plein-cintre sous une pénétration, traversée par un tirant en bois équarri.



Vue d'ensemble vers l'est.



Nef. Deuxième et troisième travées, vues du sud-est.

Deuxième et troisième travées: au sud, fenêtre en plein-cintre largement ébrasée, plus haute que celle de la première travée et dont l'intrados se situe au-dessus des impostes des doubleaux.

Quatrième travée: sol surélevé de deux marches et pavé en marbre gris foncé; au sud, fenêtre identique à celles des travées précédentes; au nord, porte de la sacristie; à l'ouest, trois fenêtres en plein-cintre, celle du milieu plus haute, disposées symétriquement; le pilastre sud du troisième doubleau a été délardé sur un côté, probablement pour fixer la chaire à prêcher qui est aujourd'hui posée sur le sol au-devant.

Collatéral : murs enduits et badigeonnés comme la nef; les deux doubleaux retombent directement sur des pilastres simples; la fenêtre en arc segmentaire de la première travée ouvre sous une lunette, de même que l'arcade sud de la même travée; les fenêtres en plein-cintre, identiques à celles de la nef, et les arcades des deux autres travées pénètrent directement dans la voûte.

Clocher: entre les quatre murs en blocage, le premier plancher a été supprimé, une échelle métallique appuyée sur une retraite du mur sud donne accès à l'étage qui contient le mécanisme de l'horloge et qui ouvre à l'ouest sur le toit de la nef par une petite porte; la chambre des cloches, située au-dessus, n'a pas d'accès direct (il faut probablement monter une échelle sur le toit de la nef) ; elle contient deux cloches, une grosse à l'est qui paraît assez récente, une petite au sud.

Conclusion

L'enduit qui recouvre la plus grande partie des maçonneries rend difficile leur analyse, La travée de chœur et les deux dernières travées de la nef semblent avoir appartenu à une église médiévale orientée, dont l'abside a été remplacée par l'actuelle première travée de nef. Le berceau brisé surbaissé, les doubleaux en calcaire, matériau d'origine lointaine et

complètement inusité par la suite, les impostes moulurées appartiennent à un édifice roman tardif, peut-être l'ecclesia de Bravibus mentionnée en 1376.

Très éloignée du bourg castral qui fut la première agglomération de Braux, cette église pourrait avoir été d'abord construite pour un hameau installé au cœur du terroir agricole. L'église du bourg castral a peut-être eu pour titulaire saint Chaffre, dont on trouve quelques traces dans l'onomastique locale. Le quartier situé au pied du piton du Castel s'appelait en 1633 « Adrech de Saint-Aufret », en 1707 « Adrech de Saint-Theoffret », en 1832 « la Croix de saint Theoffret ». Saint Chaffre avait au XIXe siècle un autel dans l'église paroissiale et ce nom très insolite servait de sobriquet héréditaire à l'une des familles de Braux.

L'église a subi ensuite d'importantes modifications, dont la chronologie nous échappe complètement et doit s'étaler sur toute la période moderne et le XIXe siècle. Pour en savoir plus, il faudrait décrépiter entièrement les maçonneries, afin d'en observer les caractères, les collages et les modifications, dépouiller les archives conservées (délibérations municipales et minutes notariales depuis le XVIIe siècle) et fouiller le sol de l'édifice. L'énumération qui suit se contentera donc de poser les questions.

1) Le changement de sens, avec la transformation de l'ancienne première travée de nef en chœur et la construction de l'actuelle première travée à l'emplacement de l'ancienne abside, paraît être daté par la date 1834 gravée sur la clef de la porte. Le plan cadastral de 1831 figure à cet endroit une forme semi-circulaire que surmonte, d'après la légende portée sur le dessin, un clocher - probablement un clocher-mur assis sur l'ancien arc triomphal, Mais à l'autre extrémité du vaisseau, le mur occidental, qui n'est pas perpendiculaire aux murs de la nef ni parallèle aux doubleaux, est représenté sur le même plan cadastral de 1831. Le changement de sens est donc antérieur à la construction de l'actuelle façade et suppose l'aménagement d'une entrée sur un autre côté de l'édifice, de préférence à l'est, sur la place aménagée entre 1633 et 1707. Le mur occidental ne porte effectivement aucune trace de porte et la triplette de fenêtres en plein-cintre a dû y être percée dans le courant du XIXe siècle. Les XVIIe et XVIIIe siècles préféraient réserver le fond du sanctuaire à un retable au-dessus du maître-autel. Des fenêtres latérales assuraient sans doute l'éclairage. Celle du sud subsiste, celle du nord, qui a disparu lors de la construction de l'actuelle sacristie, explique la déviation du mur, pratiquée pour ménager l'espace nécessaire à cette baie à l'ouest des chapelles latérales, Le cadastre de 1707 fournit un terminus a quo : à cette date, les maisons qui entourent la place se trouvaient encore « derrière l'église ». Le changement de sens a donc eu lieu dans le courant du XVIIIe siècle.

2) Le collatéral n'a probablement pas été construit tel quel. Les travées 2 et 3 ont remplacé d'anciennes chapelles latérales antérieures au changement de sens de la nef et la travée 1 probablement une sacristie accolée à l'ancienne abside. Cela explique la forme différente des deux piliers, le plus ancien octogonal, le plus récent cruciforme, et le désaxement des fenêtres. Lors de sa construction, la première travée du collatéral avait été dotée d'une porte au nord, qui a été murée après la désaffectation de l'ancien cimetière sur lequel elle ouvrait.



Collatéral. Vue de volume prise d'est en ouest.



Collatéral. Vue de volume prise d'ouest en est.

La construction des chapelles latérales peut remonter au XVIIe siècle, celle du collatéral date vraisemblablement de 1834. Le plan cadastral de 1831 montre une saillie sur la façade orientale que les travaux ont fait disparaître et qui prouve que l'ancienne sacristie, probablement plus ancienne que les chapelles latérales, ne suivait pas les mêmes alignements qu'elles.

3) Le désaxement de la porte actuelle paraît tenir compte de l'existence du clocher, qui n'a pourtant été construit qu'en 1895. Il faut donc supposer que le campanile mentionné en 1884 reposait sur la souche qui occupe l'angle sud-est de la 1ère travée de la nef et que les travaux de 1895 n'ont concerné que l'étage supérieur.

4) La sacristie actuelle a été bâtie en même temps que le collatéral. Il fallait en effet remplacer l'ancienne sacristie devenue la première travée du collatéral. La plainte émise par le curé de Braux vers 1840, qui trouvait cette sacristie « trop enterrée et humide » prouve que le niveau du sol extérieur était alors plus haut qu'aujourd'hui. Ce niveau a dû être légèrement abaissé quand le cimetière désaffecté a été transformé en jardin public.

1. Etienne CLOUZOT, Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun, Paris, Imprimerie Nationale, 1923, p.CXXXVIII-CXLIII, 261-268.
2. A. D. Alpes-de-Haute-Provence, 2 V 76.
3. A.D. Alpes-de-Haute-Provence, 2 V 93

Références documentaires

Documents d'archive

- **Questionnaire sur l'état des paroisses du diocèse de Digne.** Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 2 V 76.
- **Procès-verbaux de visites pastorales, évêché de Digne, 1884 - 1891.** Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 2 V 93
Visites des 15 juillet 1884 et 18 novembre 1891.
- **Lettre du maire de Braux au sous-préfet de Castellane au sujet de travaux à faire à l'église,** [vers 1890]. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 O 69.
Les travaux consistent en : "... refaire l'escalier d'entrée et ... repaver la rue qui y donne accès, refaire une partie de la muraille qui est toute lézardée, refaire le toit et le clocher afin d'y placer l'horloge publique qui est en souffrance depuis vingt ans et qui sera bientôt hors d'usage..."
- Commune de Braux. Basses-Alpes. Construction d'un clocher. 10 mars 1895. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 O 70.
Le 10 mars 1895, le maire de Braux, Jules Grac, expose au préfet du département que le conseil de fabrique lui demande l'autorisation de construire un clocher sur l'église paroissiale à leurs frais, "...risques et périls..."
- **Braux. Construction d'un clocher. [Lettre du sous-préfet de Castellane au préfet des Basses-Alpes].** 10 mars 1895. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 O 70
Le 10 mars 1895, le sous-préfet de l'arrondissement de Castellane écrit au préfet des Basses-Alpes à propos de la construction du clocher de l'église paroissiale. On apprend que ce dernier "... a été édifié dans le courant des mois de mai et juin. La fabrique a fait exécuter les travaux sans que la commune n'ait pris aucun engagement." Il est écrit plus loin que l'acquisition de la cloche a été faite.
- **Direction générale des domaines. Inventaire des biens dépendant de la fabrique d'église de Braux dressé en exécution de l'art. 3 de la loi du 9 décembre 1905.** 12 février 1906 et 21 juin 1907. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne : 1 V 65.
- **Traité pour la fourniture d'une horloge passé entre la commune de Braux et la Manufacture d'horlogerie monumentale L.D. Odobey cadet à Morez-de-Jura,** 11 mars 1924. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 O 69
- **Mandats de paiement pour la fourniture, le transport et la pose de l'horloge du clocher de l'église de Braux,** février et mars 1925. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 O 70

Documents figurés

- **Plan cadastral de la commune de Braux.** / Dessin à l'encre par Bonnet, Lauger, 1831. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 105 Fi 032 / 001 à 007.
105 Fi 032 / 006.

Bibliographie

- Clouzot, Etienne, Prou, Maurice. **Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun. Diocèse de Glandèves.** Paris : imprimerie nationale, 1923.
p. 265, 267

Annexe 1

Dépouillement des archives départementales.

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

Série O

- 1 O 69

Lettre du maire de Braux au sous-préfet, Le maire de Braux demande au sous-préfet (arrondissement de Castellane) d'intercéder auprès du préfet des Basses-Alpes pour l'obtention d'une somme de cinq à six cents francs nécessaires pour mener à bien des travaux alors commencés. Ces travaux concernent : la fontaine publique dont il faut réparer le canal d'amenée en terre cuite et celui de fuite ; l'église "... dont il faut refaire l'escalier d'entrée et [...] repaver la rue qui y donne accès, refaire une partie de la muraille qui est toute lézardée, refaire le toit et le clocher afin d'y placer l'horloge publique qui est en souffrance depuis vingt ans et qui sera bientôt hors d'usage.:". Le maire ajoute le souhait d'utiliser la pierre procurée " [...] à proximité du pays pour la fontaine et dont le restant pourra faire un très bon escalier car elle jolie (sic) et très dure." Bien que non daté, on peut penser que ce document a été rédigé autour de 1890.

- 1 O 70.

Construction d'un clocher. [Lettre du sous-préfet de Castellane au préfet des Basses-Alpes]. Le 10 mars 1895, le sous-préfet de l'arrondissement de Castellane écrit au préfet des Basses-Alpes à propos de la construction du clocher de l'église paroissiale. On apprend que ce dernier "u. a été édifié dans le courant des mois de mai et juin. La fabrique a fait exécuter les travaux sans que la commune n'ait pris aucun engagement." Il est écrit plus loin que l'acquisition de la cloche a été faite. 1895/11/06

Construction d'un clocher. Le 10 mars 1895, le maire de Braux, Jules Grac, expose au préfet du département que le conseil de fabrique lui demande l'autorisation de construire un clocher sur l'église paroissiale à leurs frais, ".morisques et périls.". 1895/03/10

Mandat de paiement. Le 13 mars 1925, la somme de 121,15 francs est payée à Joseph Anaclet maçon de Braux pour travaux exécutés dans le clocher pour mise en place de l'horloge. 1925/03/13

Mandat de paiement. Le 13 mars 1925, la somme de 22 francs est payée à Antoine Rey convoyeur à Braux pour le transport d'Annot à Braux de l'horloge (400 Kilos) et du ciment et du plâtre (150 Kilos), le 20 décembre 1924. 1925/03/13

Mandat de paiement. Le 13 mars 1925, la somme de 28,06 francs est payée à Joseph Grac manœuvre de Braux pour la mise en place de l'horloge des journées des 22 et 23 décembre 1924. 1925/03/13

Mandat de paiement. Le 18 février 1925, la somme de 3678 francs est payée à L. D. Odobey Cadet de Morez-du-Jura pour la fourniture et l'installation d'une horloge de clocher avec accessoires suivant marché du 8 février 1924 et délibération du 20 octobre 1924ua1925/02/18

Traité pour fourniture d'horloge. Le traité pour fourniture d'horloge est passé à Braux le 11 mars 1924 entre Jules Grac maire et Mm Achille Portal horloger de Montpellier représentant Mu L. D. Odobey Cadet, fabricants d'horlogerie à Morez-du-Jura (Manufacture d'horlogerie monumentale et d'appareils de précision, fondée en 1858, La Da Odobey Cadet, 5 & 6 quai de l'Hôpital à Morez-du-Jura), 1924/03/11

Série V

- 1 V 65

Direction générale des domaines. Inventaire des biens dépendant de la fabrique de Braux dressé en exécution de l'art. 3 de la loi du 9 décembre 1905. . 1906/02/21

Il y est mentionné la maison du presbytère, sur la place, à deux étages, chaque étage comprenant trois pièces.

Inventaire des meubles et objets affectés au culte dans l'église de Braux. 1907/06/21.

Annexe 2

Ancien cimetière de Braux

L'ancien cimetière de Braux, aussi ancien que l'église paroissiale, a cessé d'être utilisé au moment de la création du cimetière actuel, vers 1935. Transformé en jardin communal, il contient encore quelques vestiges de tombeaux disposés le long de l'allée qui longe les murs ouest et nord de l'église.

Tombeau 1 : stèle plate en grès à fronton en anse-de-panier et tableau cordiforme sculpté en réserve sur la face avant, l. 32, h. 94 ; inscription partiellement effacée gravée sur le tableau : « Ici repose / Cécile K.... Grac / 1848-1851 / Priez [pour] elle ».

Tombeau 2 : stèle (partiellement enterrée) plate en grès à fronton triangulaire jadis surmonté d'une croix (arrachée) et tableau rectangulaire sculpté en réserve sur la face avant, l. 41, h. 75 la base sur laquelle reposait cette stèle est déposée à côté, l. 50, h. 35 ; inscription gravée dans le tableau : « Ici / repose / Louis / Marius / Piche [né] le 21 / octobre 1858 / décédé le 3 / mai 1901 ».

Tombeau 3 : stèle plate en grès à fronton en plein-cintre couronné d'un cordon mouluré saillant et jadis surmonté d'une croix en fonte ajourée (arrachement en place), l. 42, h. 75 ; la base, déposée à côté, a sa face avant cannelée, l. 53, h. 40 ; la face avant de la stèle est sculptée d'un tableau en réserve où est gravée l'inscription : « Ici / repose / Dozol / Antoine / ex / brigadier / [de l']octroi / décédé le / [...] mars [19]01 à l'âge / de 80 ans ».

Tombeau 4 : stèle plate en grès échancrée aux angles supérieurs, jadis surmontée d'une croix en fonte ou en fer forgé (cavité d'ancrage), l. 40, h. 42 ; la base manque ; inscription (en partie masquée par les lichens) gravée sur la face avant : « Ici repose / [...] / décédé en 1898 / âgé de 25 ans / regretté de sa / famille.

Tombeau 5 : socle ou partie supérieure d'une stèle en grès à angles supérieurs échancrés, l. 35, h. 30 ; croix en fer forgé ajourée à branches arrondies, l. 39, h. 70 ; sans inscription ni date.

Tombeau 6 : partie supérieure d'une stèle plate en grès à angles abattus, surmontée d'une croix en fonte ajourée dont il ne reste que le pied en forme d'urne ornée d'un bouquet de feuilles de lierre et d'une draperie entre les anses en grecque.

Tombeau 7 : partie supérieure d'une stèle plate en grès à fronton chantourné surmonté d'une croix (incomplète et abîmée) en fer forgé ajourée ornée de feuilles et d'une frise alternée de perles ovales et d'étoiles en caisson, l. 38, h. 103 ; dans la face avant est encastrée une plaque en tôle en forme de cœur renversé entourée dont la bordure saillante est ponctuée de gros clous ; inscription illisible.

Tombeau 8 : stèle plate en grès aux angles supérieurs échancrés, jadis surmontée d'une croix métallique (arrachement en place), l. 30, h. 56 ; inscription gravée sur la face avant, presque totalement effacée : « + / [...] / [...] / 1860-187. / [...].

Tombeau 9 : cage d'une tombe d'enfant, en fer forgé, à volutes croisées et chevet surmonté d'une croix à branches en volutes accolées, l. 126, la. 51, h. 114 ; croix mobile à branches cylindriques habillées de torsades de perles blanches, avec Christ en fonte.

Tombeau 10 : stèle plate en grès à crossettes et fronton triangulaire (cassé) ; inscription gravée sur la face avant : « Ici / repose / J.-Bte Dozol / décédé / le 2 juin 1901 / à l'âge / de 69 ans. De profundis ».

Tombeau 11 : stèle (partiellement enterrée) plate en grès à crossettes et fronton triangulaire jadis surmonté d'une croix métallique (arrachement en place), l. 30, h. 45 ; sur la face avant, décor gravé (entrelacs) et inscription : « Ici reposent / Grac Alexandrine / décédée le / 26 mars 1874 / et ses petits-fils / Grac Marius et / [...].

Tombeau 12 : stèle en marbre blanc à crossettes et fronton triangulaire (cassé), l. 48, h. 96 ; inscription gravée sur la face avant : « Ci gît / le corps de / Jean-Baptiste / Piche / et de / Marianne Dozoul / son épouse / - / Delphine Grac / décédée le 19 7bre / 1868 / - / De profundis ».

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Sauze

Copyright(s) : (c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général